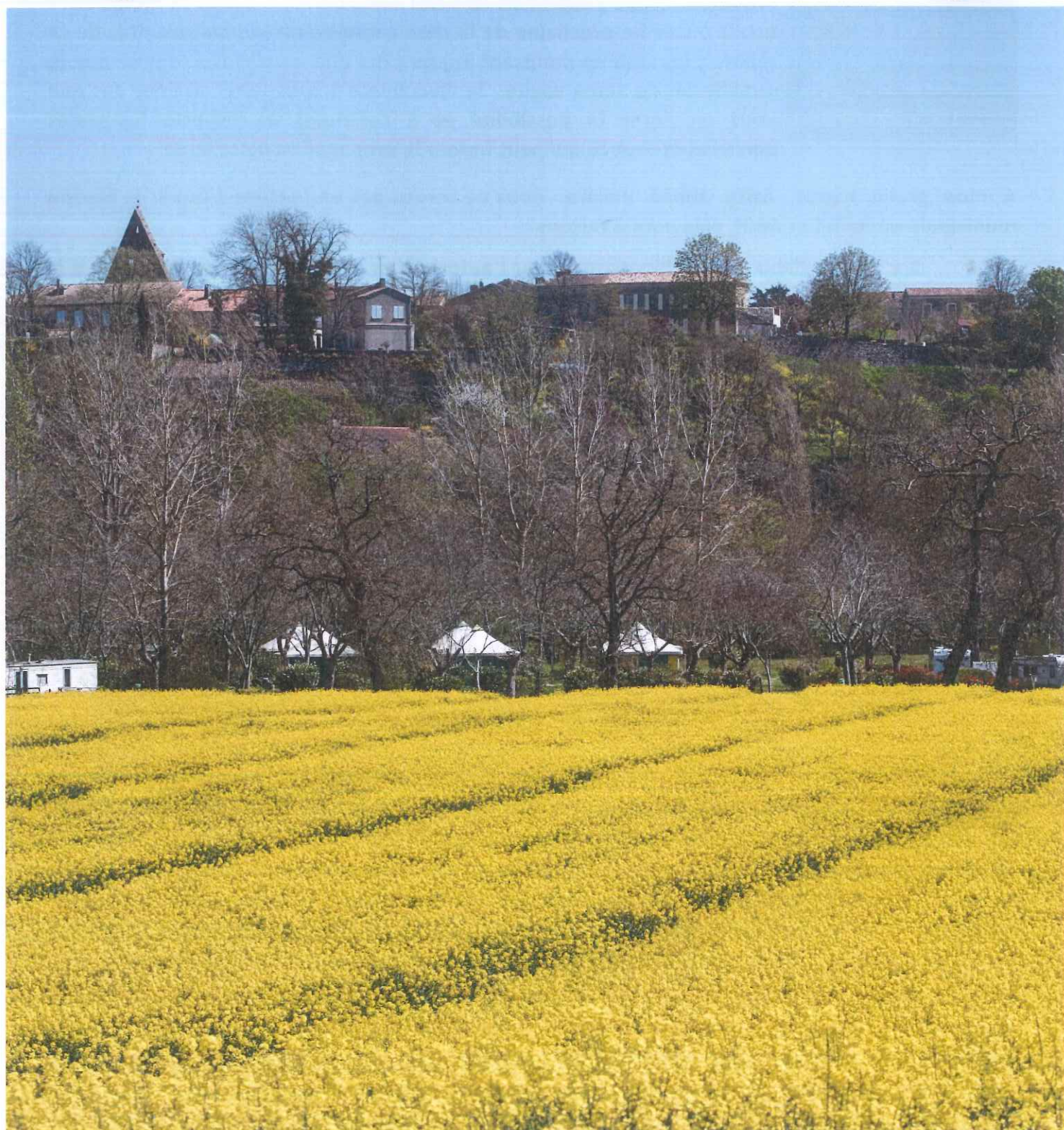
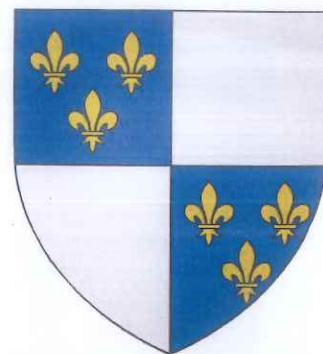


Moncrabeau

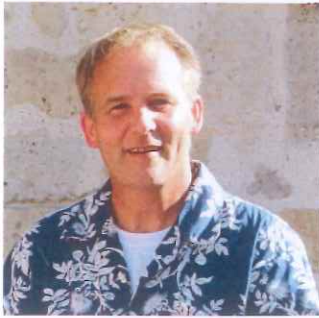
BULLETIN MUNICIPAL
PRINTEMPS 2021



« L'OR DU PRINTEMPS »

©Alistair Hair, 2021

LE MOT DU MAIRE



Chères Moncrabelaises, Chers Moncrabelais.

Nous voici au printemps 2021 et il s'avère malheureusement que l'optimisme que j'exprimais lors des deux derniers bulletins municipaux quant à une fin prochaine de la crise sanitaire ne semble pas près de se réaliser, les chiffres montrant aujourd'hui que nous traversons ce que je qualifierais de 3ème vague. Je vous invite à vous faire vacciner dès que vous en aurez la possibilité et à continuer de respecter les gestes barrières et tout ce qui peut freiner la propagation de ce virus.

A mon grand regret, cette année encore, nous ne serons pas en mesure d'ouvrir la piscine municipale en Juillet et Août, cela pour 2 raisons :

- 1 Il y a tout d'abord trop d'incertitude sur l'autorisation préfectorale d'ouverture due à la crise sanitaire. En effet, le ou la maître-nageur doit être choisi(e) et un contrat signé pour la mi-mars au plus tard. Vous comprendrez aisément que ne sachant pas si nous allions obtenir les autorisations nécessaires, nous n'avons pas voulu prendre le risque de devoir honorer un contrat de travail avec une rémunération mensuelle importante et un logement mis à disposition de l'agent, alors que la piscine devrait rester fermée.
- 2 Mais la raison à mon sens la plus importante est que nous sommes en passe d'engager de très gros travaux de rénovation de la patageoire et de toutes les plages béton entourant le bassin. Celles-ci ayant bougé énormément durant la sécheresse de 2018, elles devenaient trop dangereuses pour la sécurité des utilisateurs, en particulier les enfants. Afin de pallier cette fermeture, nous travaillons sur un système qui je l'espère permettra aux habitants de la commune de bénéficier de ticket d'entrée au Ludoparc de Nérac ou à la piscine de Mézin au même prix que celui d'une entrée à la piscine de Moncrabeau. Le Conseil Municipal a en effet décidé de prendre en charge la différence de prix entre ces deux équipements pour les mois de Juillet et Août 2021.

Le budget prévisionnel 2021 a été voté par le Conseil Municipal lors de sa séance du 18 Mars et sera disponible sur le site internet de la mairie très rapidement. Je suis fier de pouvoir vous dire que cette année encore malgré les coûts supplémentaires liés à la crise sanitaire, nous avons tout de même dégagé un excédent de plus de 100 000€ qui vient s'ajouter aux 272 000€ de « bas de laine » accumulé sur les exercices précédents. Notre situation financière confortable nous permet d'envisager sereinement les projets d'entretien mais surtout de développement que nous vous avons proposés lors des élections de Mars 2020 et dont la rénovation de la piscine faisait partie. Je vous dévoile ici un secret en vous annonçant qu'un couple d'habitants de la commune envisage de faire don à Moncrabeau d'une immense collection de tableaux d'un peintre mondialement connu. Cette collection aura besoin d'un lieu d'exposition adapté et en adéquation avec son importance que, je le pense sincèrement, le Louvre nous enverra et va mettre Moncrabeau au centre du monde artistique une fois le projet mené à terme, sachant que ce lieu pourra ensuite accueillir d'autres artistes reconnus, au moins un ayant récemment élu domicile sur la commune.

LE MOT DU MAIRE (suite)

Un autre sujet que je me dois d'aborder est le fait que nous manquons désespérément de place au cimetière du bourg. J'ai donc pris un arrêté municipal interdisant aux Moncrabelaises et Moncrabelais de passer de vie à trépas durant la procédure de reprises de tombes que nous avons engagée et qui devrait durer environ 3 ans. Tout contrevenant devra s'en expliquer avec St Pierre. Plus sérieusement, les sépultures faisant l'objet d'une procédure de reprise ont toutes été identifiées devant huissier et sont clairement marquées d'un petit panneau vous invitant à vous faire connaître en mairie si vous faites partie de la famille du défunt ou de la défunte. Je vous invite à faire un tour au cimetière du bourg afin que des erreurs ne soient pas commises.

Je pourrais continuer sans fin, mais la place du mot du maire étant restreinte à une page, je vous souhaite à tous de rester en bonne santé et espère du fond du cœur la fin de cette crise sanitaire, afin que nous puissions enfin nous retrouver tous ensemble autour d'un verre de l'amitié.

Très sincèrement,

Nicolas CHOISNEL



ETAT-CIVIL

Depuis la mi-mai 2018 le règlement général relatif à la protection des données personnelles (RGDP) n'autorise plus la diffusion dans la presse ou autres supports, comme le bulletin municipal, d'informations relatives à l'état-civil (actes de naissance de mariage ou de décès). Néanmoins la commission nationale informatique et des libertés (CNIL) autorise la publication sous condition d'un accord écrit des familles. Pour 2020 pris de court nous n'avons pas demandé d'accord.

Nous pouvons simplement vous dire qu'il y a eu à Moncrabeau cinq naissances, trois mariages et malheureusement quinze décès.

HOMMAGE AUX " POILUS "



Malgré la pandémie COVID-19, la commémoration de la Victoire en Europe de 1945 aura lieu le dimanche 8 mai à 11H place du Monument aux Morts. Comme d'habitude, Monsieur le Maire et son Conseil Municipal rendront hommage aux très nombreux moncrabelais morts pour la France.

Malheureusement, en raison des restrictions sanitaires, il ne sera pas possible pour les citoyens d'assister à la cérémonie. Formulons dès maintenant le vœu de nous réunir tous ensemble pour la cérémonie du 11 novembre.

DÉFIBRILLATEURS

Comme certains d'entre vous ont pu le constater, nous avons installé 2 défibrillateurs automatiques comme le décret 1186 de 2018 nous le demande.

Un défibrillateur a été installé à l'extérieur dans la cour de la mairie et un autre à l'intérieur de la salle des sports.

Entièrement automatique, il vous suffit de suivre les instructions dictées par la machine en cas de besoin.



ELECTIONS DÉPARTEMENTALES ET RÉGIONALES

Les élections départementales et régionales devraient normalement se tenir les dimanches 20 et 27 Juin 2021. En raison de la crise sanitaire, chaque électeur devra être porteur de DEUX(2) procurations. La date limite d'inscription sur les listes électorales est portée au 6ème vendredi avant la date du scrutin. Une permanence de la gendarmerie pour l'établissement des procurations pourrait avoir lieu à la mairie suivant les disponibilités des gendarmes. Si tel était le cas, la date exacte de cette permanence paraîtra dans la presse et sur le site internet de la mairie.

INFOS MAIRIE

DÉCHÈTERIES DE FRANCESCAS ET MÉZIN

Les déchèteries de Francescas et Mézin sont maintenant ouvertes sans restriction des nombres des visites et de la quantité de déchets. Les horaires d'ouverture sont changés. Les nouveaux horaires sont :

Francescas : mardi et jeudi – 9 à 12H et 13H.30 à 17H, samedi – 13H30 à 17H.

Mézin : mercredi et vendredi – 9 à 12H et 13H.30 à 17H, samedi – 9 à 12H.

Le brûlage des déchets verts est toujours interdit. Il est obligatoire de demander une dérogation à la mairie (il faut joindre une pièce d'identité et un plan indiquant le lieu de brûlage.)

—oOo—

VAGABONDAGES ANIMAUX DE COMPAGNIE



TOUT animal de compagnie en vagabondage doit être signalé au secrétariat de la mairie et par téléphone au 06.16.58.13.99 ou 06.73.73.52.29. Il sera capturé, puis gardé dans un endroit sûr pendant une période maximale de 48H. Passé ce délai, l'animal sera transféré au chenil départemental de Caubeyres où le propriétaire pourra le récupérer moyennant paiement d'une amende.

—oOo—

SERVICE D'AIDE ADMINISTRATIVE

Nous rappelons que le Service d'Aide Administrative est toujours disponible pour vous aider dans les démarches administratives - dossiers administratifs, une demande, assistance internet etc. Le service est gratuit et discret. N'hésitez pas à contacter le secrétariat de la mairie si vous avez besoin d'assistance.

—oOo—

PORTAGE DES MÉDICAMENTS



Un souci, un problème pour aller chercher vos médicaments!! Portez votre ordonnance et votre Carte Vitale en Mairie. Un conseiller se chargera de porter votre ordonnance à la pharmacie, qui celle-ci, vous livrera les médicaments à domicile.

—oOo—

Mesdames et Messieurs les agriculteurs,

En cette période de labours et de semis, nous vous demandons de faire attention et surtout de limiter au maximum la terre/boue qui reste d'abord collée à vos pneus de tracteurs et ensuite à la chaussée une fois que vous sortez de vos champs. En effet, il n'y a rien de pire pour une route goudronnée qu'une plaque de terre d'abord aplatie par les véhicules qui passent dessus et qui ensuite sèche et décolle le revêtement formant ainsi un nid de poule.

Merci d'avance,

La commission Chemins.

—oOo—

MERCI BEAUCOUP

La Commission de Communication remercie très sincèrement Madame Anne-Marie BARDON et Monsieur Christian LUSSAGNET pour leur aide inestimable dans la préparation de cette édition du Bulletin Municipal.

AGENCE POSTALE DE MONCRABEAU

L'Agence Postale est ouverte chaque semaine du mardi au samedi : 9H - 12H.

SDIS

47



MONCRABEAU

SAPEURS-POMPIERS

La disponibilité dans la journée des sapeurs-pompiers volontaires devient problématique au sein des centres de secours. C'est pourtant de cette disponibilité que dépend la qualité des secours, notamment du secours à personne qui représente une part importante de l'activité des sapeurs-pompiers. Afin de pallier ces difficultés, des dispositions allégeant les conditions d'engagement sont en expérimentation au sein du SDIS 47.



Il est possible maintenant de contracter un engagement de sapeur-pompier volontaire dans le but d'assurer uniquement des missions de secours à personne. Cet engagement nettement moins contraignant dans le domaine de la formation (10 jours environ) ainsi que l'aptitude physique, s'adresse aussi bien aux femmes qu'aux hommes ayant de la disponibilité dans la journée.

Bien entendu, si la personne souhaite ensuite s'investir dans les autres domaines d'activité (incendie, opérations diverses...), cela lui est possible. Notre centre de secours a été choisi pour cette expérimentation ; si cet engagement citoyen vous intéresse vous pouvez contacter notre chef de centre.

Lieutenant Bernard FAGET Tél portable : 06.75.50.66.22

INFORMATION – CITOYENS BRITANNIQUES

DROIT DU SÉJOUR EN FRANCE

Après l'accord de retrait du Royaume-Uni de L'Union Européenne, et en l'état actuel du droit et des négociations, les ressortissants britanniques et les membres de leur famille, installés en France avant le 31 décembre 2020, auront l'obligation de détenir un titre de séjour « accord de retrait » à compter du 01 octobre 2021. Ils sont invités à déposer leur demande de manière dématérialisée, à partir de maintenant jusqu'au 01 juillet 2021, sur le site <http://invite.contacts-demarches.interieur.gouv.fr/Etrangers>.

Ce nouveau dispositif fera l'objet d'une information sur le site internet de la préfecture de Lot-et-Garonne.

LA MAIRIE

OUVERTURE AU PUBLIC



Lundi : 13 à 17H

Mardi : 8 à 12H

13 à 17H

Mercredi : 8 à 12H

Jeudi : 8 à 12H

13 à 17H

Vendredi 8 à 12H

13H30 à 16H30



Téléphone : 05.53.65.42.11 Fax : 05.53.65.21.78

mail : mairie.moncrabeau@wanadoo.fr

Permanences du Maire : mardi matin sur RDV et vendredi de 8 h 30 à 12 h

INFOS SCOLAIRES

NOËL

Pour Noël, à chaque élève a été offert un goûter individuel par l'Association des Parents d'Elèves, ainsi qu'un livre par la mairie. Le « Père Noël » a profité de la sieste et de la récréation pour déposer ses présents dans les deux classes. Un film a été projeté dans chaque classe

—oOo—

BASKET ECOLE

Actuellement, les élèves des CE1/CE2/CM1/CM2 bénéficient de l'opération « Basket Ecole » chaque jeudi de 11h à 12h avec l'intervention de David Martin du Basket Club Mézin-Moncrabeau.

—oOo—

DATES DES VACANCES

Pont du 12 au 16 mai 2021

Mardi 6 juillet 2021 au soir - Rentrée le jeudi 2 septembre 2021 au matin

ENTRETIEN DES PASSAGES BUSÉS



Tout propriétaire riverain d'un fossé se doit de procéder à son entretien régulier afin qu'il puisse permettre l'évacuation des eaux en évitant toutes nuisances à l'amont et à l'aval du fossé (article 640 et 641 du Code Civil). Les fossés, en collectant les eaux, alimentent les cours d'eau situés en aval. C'est pourquoi leur entretien doit être réalisé dans un souci à la fois de réduction des risques pour les biens et les personnes et de préservation de la qualité des cours d'eau (articles L 215 du Code de l'Environnement).

BRUITS DE VOISINAGE

Suivant l'arrêté préfectoral de Lot et Garonne 2015-013-0002 relatif à la lutte contre les bruits de voisinage, les travaux de bricolage ou jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils tels que tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, etc... dont le bruit est susceptible de porter atteinte à la tranquillité du voisinage ne peuvent être effectués que :

- du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 14h à 19h30
- le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h
- le dimanche et jours fériés de 10h à 12h

TRAVAUX

Pour tous travaux soumis à déclaration préalable (piscine, abri de jardin...) et permis de construire déposés en Mairie, ne pas oublier de déclarer l'achèvement des travaux.

BULLETIN MUNICIPAL FORMAT NUMÉRIQUE

Dans le Bulletin Municipal d'hiver 2020, nous avons invité les habitants de la Commune qui seraient intéressés par l'option de recevoir le Bulletin Municipal en format numérique à se faire connaître. Malheureusement, il n'y a que huit personnes qui ont indiqué cette préférence. Un tel nombre ne suffit pas à nous permettre de lancer pleinement ce programme. Donc, nous proposons pour le moment de livrer le Bulletin en format numérique et papier aux citoyens qui ont indiqué cette préférence. En attendant, si d'autres souhaitent opter pour le format numérique, nous les invitons à indiquer leur souhait par mail au secrétariat de la mairie à mairie.moncrabeau@wanado.fr.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

La bibliothèque sera ouverte à tous le :

Mercredi de 9h à 11h Vendredi de 9h à 11h Samedi de 14h à 16h
Prêt de livres gratuits dans le respect des mesures sanitaires en vigueur.



ÉRADIQUER LE FRELON ASIATIQUE

SAUVONS LES ABEILLES DES PRÉDATEURS IMPITOYABLES QUE SONT LES FRELONS ASIATIQUES AVEC LE CONCOURS DE TOUS LES CITOYENS : **UN PIÈGE « FAIT MAISON » À METTRE À PARTIR DU 15 FÉVRIER DANS VOS JARDINS !**

La Chambre d'agriculture de Lot-et-Garonne s'engage dans cette bataille en lançant une grande campagne de sensibilisation au sujet.

UN PIÈGE «FAIT MAISON» CRÉÉ PAR UN APICULTEUR ET ÉPROUVÉ !

Dès leur sortie d'hibernation vers le 15 février, il faut piéger les reines. Ces fondatrices hibernent souvent autour des habitations pour profiter d'une température plus douce. La mise en place précoce de pièges permet donc de limiter l'installation de nids de frelons autour des habitations à partir du printemps. Une action préventive tôt dans la saison sera toujours plus efficace et sélective qu'une action curative durant l'été ou l'automne quand les nids sont bien installés.

SIMPLE ET EFFICACE : À VOUS DE JOUER !

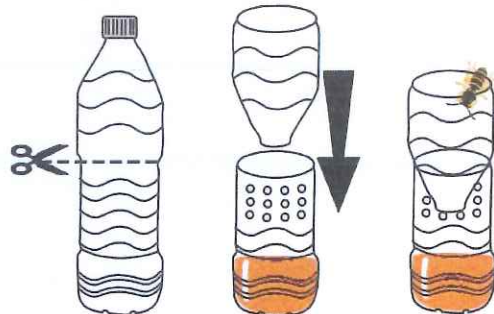
La mise en place de ces pièges est à la portée de tous. L'objectif est de les multiplier contre les reines frelons asiatiques pour quadriller le territoire au maximum...

Pour aider les apiculteurs, mobilisez votre réseau pour faire circuler l'information sur le mode d'emploi pour fabriquer le piège soi-même.

Piéger la reine en 5 étapes

Etape 1

Couper une bouteille d'eau en deux.



Etape 2

Percer la partie basse de 4 à 5 trous de 1 cm de diamètre. Tous les insectes plus petits que le frelon peuvent ressortir grâce à ces trous.

Etape 3

Dans le fond, verser du sirop ou de la confiture, puis du cola ou de la bière. Les abeilles ne sont pas attirées par le cola. Aucun risque pour elles.

Etape 4

Placer le haut de bouteille découpée à l'envers pour former un entonnoir.

Etape 5

Installer le dispositif de préférence dans un arbre à 1m50-2 m, si possible au soleil.



© G. Rame / MNHN



FRELON ASIATIQUE
Vespa velutina
source : www.frelonasiatique.mnhn.fr

Il existe un dispositif en vente dans les jardinerie, le "Tap Trap", qui se place au dessus des bouteilles pour piéger les frelons asiatiques.



CONTACT - CHAMBRE D'AGRICULTURE DE LOT-ET-GARONNE

05 53 77 83 83

WWW.CA47.FR

@AGRICULTURE47



Un autre occasion pour adopter un composteur pour votre jardin !

Réservez votre composteur **15 €***

(+/- 65 € dans les commerces)

Livraison début de septembre

Réserver votre
composteur
avec
la formulaire
en page suite
svp



Merci de réserver votre
composteur
au 05.53.65.42.11
avant le 30 juin

* Avec le soutien de Valorizon et de l'ADEME



BON DE COMMANDE COMPOSTEUR INDIVIDUEL

Nom :	_____	Prénom	_____
Adresse :	_____		
Code Postal :	_____	Commune :	_____
Téléphone :	_____	Adresse mail :	_____
Superficie du terrain (pelouse et/ou potager) :	_____		

Je souhaite commander :

- Un kit composteur comprenant :
 - › Un composteur individuel en plastique recyclé de 400l.
 - L Un bio-seau.
 - k Un guide pratique sur le compostage individuel.
- en contrepartie d'une participation de 15€ TT (règlement par chèque au trésor public).

La différence avec le coût réel, déductions faites des subventions de VALORIZON, est prise en charge par le SMICTOM LGB.

Je m'engage à :

- Installer le dispositif à l'adresse déclarée dans l'encadré ci-dessus.
- Utiliser le matériel pour les bio-déchets et les déchets d'entretien du jardin produits sur de lieu d'habitation et conformément aux notices remises.
- Participer aux opérations de suivi du dispositif (enquêtes de satisfaction notamment) 1 fois par an.

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé dont le responsable de traitement est le Président du SMICTOM LGB pour évaluer l'impact de la distribution de composteurs sur la production d'ordures ménagères résiduelles. La base légale du traitement est le sel vice public de gestion des déchets ménages et assimilés et assuré par SMICTOM LGB.

Les données collectées seront communiquées aux seuls destinataires es suivants : SMICTOM LGB. Les données sont conservées pendant une durée de 1 an.

Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier, demander leur effacement ou exercer votre droit à la limitation du traitement de vos données. Consultez le site cnil.fr pour plus d'informations sur vos droits.

Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données dans ce dispositif, vous pouvez nous contacter à l'adresse électronique suivante : contact@srnictomlgb.fr

Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits « informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.

Fait à le

Signature :

BASE DE DONNÉES – COMMERCANTS ET ARTISANS

Dans le dernier Bulletin, nous avons demandé aux commerçants et artisans de Moncrabeau de nous fournir des détails à jour sur leur entreprise. Cette information était nécessaire pour nous aider, nous et la Communauté des Communes, à mener à bien certains projets qui rehausseraient le profil de notre commune. La réponse a été un silence presque assourdissant. Nous n'avons reçu qu'une seule réponse! Sans que cette information soit à jour, nous ne sommes même pas en mesure de commencer les projets. Une telle réponse apathique est une situation très triste. Ce que nous proposons, c'est de la publicité gratuite! Donc, une fois de plus, nous demandons aux commerçants, artisans et agriculteurs de nous fournir leurs coordonnées comme suit :

- Type de Commerce
- Nom du Commerce
- Nom et prénom du commerçant
- Adresse
- Numéro de téléphone/portable
- Jours et heures d'ouverture
- Adresse mail
- Site internet

En outre, pourriez-vous s'il vous plaît inclure une carte de visite d'affaires ou une petite affiche publicitaire (mesurant généralement 60 x 40 mm) si vous en avez. Les demandes peuvent être faites par e-mail ou sous forme écrite à la main au secrétariat de la mairie. Si vous le faites par mail, utilisez s'il vous plaît, le titre « BASE DE DONNÉES - COMMERCANTS ET ARTISANS » à :

mairie.moncrabeau@wanado.fr pour le 31 décembre 2020 au plus tard.

Nous tenons à remercier tous ceux qui répondent à cette demande en prévision d'une réponse positive.

MOSAÏQUES BAPTESTE DANS NOTRE ÉGLISE DU VILLAGE

Un petit morceau de l'histoire Gallo-Romaine de notre village a été installé dans l'église Sainte Marie-Madeleine au cœur de notre village. Cela a été rendu possible grâce à un partenariat comprenant la municipalité, le ministère de la Culture et la Direction Régionale des Affaires Culturelles de Nouvelle-Aquitaine. Une aide financière supplémentaire a été fournie par la fondation Crédit Agricole d'Aquitaine.



Les travaux ont été réalisés par l'entreprise SOCRA spécialisée dans la restauration et la conservation d'œuvres d'art archéologiques. Ils sont également impliqués dans les travaux de restauration actuellement en cours à Notre-Dame à Paris.

Les mosaïques, qui ont été installées sur le mur sud de l'église, proviennent de la salle E de la villa Bapteste. La villa Bapteste a été découverte dans la zone nord de notre Commune en 1871. Elle date du IV^{ème} siècle et couvrait à l'origine une superficie de 1,5 hectare. Dès 1872, une grange-musée est construite pour abriter les mosaïques des plus belles salles et le mobilier. Malheureusement, en 1965, ce bâtiment est tombé en ruine et a été rasé.

En 1995, certaines mosaïques ont été sauvées et sont depuis restées hors de la vue du public. L'examen des mosaïques n'a été possible qu'au moyen d'albums photos qui se trouvent à la Mairie et dans le Musée Michel Goma.



Cependant, l'installation de cette mosaïque dans notre église permettra aux citoyens et aux visiteurs d'apprécier leur beauté.



Pôle Environnement

Présentation de quelques actions réalisées en 2020

Les missions Rivières d'Albret Communauté

La Communauté de communes est compétente dans la **gestion des** trois grands cours d'eau du territoire : les Auvignons, **la Gélise et l'Osse**, ainsi que leurs **affluents**. Elle a également passé une Convention de Gestion avec le Conseil Départemental du Lot-et-Garonne pour assurer la navigabilité de *la* Baïse. Un Programme Pluriannuel de Gestion est élaboré tous les 5 ans pour chaque bassin versant, afin de planifier annuellement les travaux de restauration et d'entretien des cours d'eau de l'Albret.

En parallèle, les Techniciens Rivières se tiennent à la disposition des élus et des propriétaires riverains pour toute sollicitation concernant les cours d'eau (gestion de la végétation, des berges, ...). Depuis le 1^{er} janvier 2018, Albret Communauté a pris la compétence Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI). Cette nouvelle compétence, couplée à sa compétence urbanisme, permet à la Communauté de communes de mieux intégrer le risque inondation dans l'aménagement du territoire, et de concilier **gestion des milieux aquatiques** et usages liés au cours d'eau. En 2020, de nombreuses actions ont été réalisées sur le territoire en faveur de l'environnement, de la biodiversité, de la prévention des inondations, ...

En voici quelques exemples.

Restaurer la morphologie des cours d'eau

Une étude a été faite sur l'Auvignon (Le Saumont et Calignac) afin de restaurer le lit du cours d'eau, totalement modifié lors des travaux de recalibrage dans les années 70-80, et retrouver son gabarit naturel. Les travaux, qui ont débuté en 2020, vont également favoriser l'autoépuration du cours d'eau, diversifier ses écoulements, recréer de l'habitat piscicole local, ainsi qu'un matelas alluvial (fond du lit en matériaux grossiers) pour éviter l'incision du cours d'eau. Pendant 7 ans, des suivis (températures, évolution des espèces) seront réalisés pour évaluer leur efficacité.



Avant / Après – Les aménagements s'effacent en crue et n'ont pas d'effet sur les débordements.

Garantir l'écoulement de l'eau

Pour garantir un écoulement de l'eau sur des zones à enjeux (ponts, passes à canoë, ...), 25 embâcles (arbres bloquant l'écoulement de l'eau) ont été retirés du cours d'eau en 2020, permettant ainsi d'éviter des inondations lors des crues.



Favoriser une mosaïque des milieux

Sur la commune de Sos, un plan de gestion sur 5 ans a été mis en place pour favoriser la biodiversité dans une zone humide.

L'intérêt de ce projet est d'apporter, en plus de la diversité des milieux déjà bien présente (ripisylve, cours d'eau de Gueyze), une mare pédagogique. Cette mare, prévue pour la fin 2020, aura une véritable importance pour la biodiversité, car elle créera un point d'eau stagnant peu profond où pourront s'y développer différentes espèces, autant faunistiques que floristiques.

Le plan de gestion a également prévu la mise en place d'une fauche tardive tous les deux ans à compter de 2021, avec enlèvement de l'herbe coupée pour ne pas enrichir le milieu et finir par l'étouffer.



LES MAIRES DE MONCRABEAU DEPUIS LA RÉVOLUTION

Depuis 2011 : Nicolas Choisnel
1983 à 2011 : Christian Lussagnet
1971 à 1983 : Jean-André Vergnes
1941 à 1971 : André Corne
1939 à 1941 : Victor Joseph Corne
1888 à 1939 : Sigismond Jean François Duffau
1874 à 1888 : Jean Mathias Bordes
1870 à 1874 : Prosper Luscan
1851 à 1870 : Pierre de la Deveze de Charrin
1849 à 1870 : Prosper Luscan
1843 à 1949 : Jean-Charles Joseph Ninon
1839 à 1843 : Benoît Lamouroux
1835 à 1839 : Jean-Charles Joseph Ninon
1834 à 1835 : Prosper Luscan
1830 à 1834 : Joseph Ainé Ninon
1828 à 1830 : Jean Perricot
1822 à 1828 : Jacques Duvigneau
1818 à 1822 : J Amblard de Laverny
1815 à 1818 : Pierre Joseph Rigade
1804 à 1815 : Joseph Ainé Ninon
1801 à 1804 : Jean-Baptiste Rigade
1799 à 1801 : Jean Laborde
1797 à 1799 : Joseph Ainé Ninon
1796 à 1797 : Louis Melchior Burbas
1792 à 1796 : Jean-Baptiste Baylin
1791 à 1792 : Jean –baptiste Rigade

En fonction de l'histoire (République, Empire , Royauté) les modes de scrutin et les durées de mandat ont changé.

Par exemple : Election pour deux ans ou nomination du maire et des adjoints par le préfet ou suffrage universel. C'est pourquoi au gré des changements de gouvernance vous constatez des durées de mandat très courtes.

Ce n'est qu'à partir de 1874 que l'on trouve une certaine stabilité. Il est à noter également qu'en dehors des deux derniers maires plus aucune famille d'anciens magistrats municipaux n'habite la commune.

Christian LUSSAGNET



LOU VERATOUS SOUS LE SIGNE DE LA TRANSPARENCE

L'AG de Lou Veratous s'est tenue le 6 mars en présentiel et en visioconférence dans le respect des règles sanitaires. Le ton a été direct et chaleureux. Les questions des adhérents ont été librement exprimées, ainsi que leur souhait que soient communiqués plus largement aux moncrabelais les points suivants :

Le rôle indispensable des salariées

L'association s'est dotée de deux salariées depuis plusieurs années, après avoir fait le constat que l'engagement des bénévoles et des membres du Conseil d'Administration ne suffisait pas à un fonctionnement efficace. 2020 s'est caractérisée par l'adaptation perpétuelle nécessaire en raison d'une part du Covid et d'autre part du départ de Marion et Sarah. Céline a repris le flambeau en juin. Seule et à temps partiel, elle a dû s'adapter, faire face aux annulations successives, maintenir le lien avec les bénévoles, les partenaires, les associations et les réseaux de paires, tout en construisant sans cesse des projets pour être prêts à tout moment pour la reprise. Au bout de 6 mois, ayant trouvé ses marques, elle a dû mener la campagne de demande de subventions tout en formant Anne qui venait d'arriver.

La présentation du bilan 2020 a permis aux bénévoles qui avaient le sentiment d'être délaissés, et aux adhérents qui ont pu avoir l'impression que Lou Veratous s'étiolait, de réaliser la charge de travail qui incombait aux salariées et de comprendre pourquoi elles n'étaient pas très présentes à l'accueil, ni très disponibles pour des échanges pendant cette période chaotique. Maintenant, le dynamisme de Lou Veratous va pouvoir reprendre grâce au talent et à la présence active de Céline et d'Anne auprès des bénévoles que nous espérons de plus en plus nombreux.

L'abandon de la vente de la presse et la suspension du Café

Rappelons que la vocation première de l'association n'est pas la vente de journaux, Lou Veratous l'avait acceptée à la demande de la Mairie, en l'absence de commerce dans le village. C'est tout naturellement que la Mairie a pris la décision de transférer ce rôle à l'épicerie, et nous nous en réjouissons. L'épicerie et le restaurant viennent renforcer le dynamisme de notre village auprès du Camping du Mouliat et des nombreuses associations moncrabelaises avec lesquelles nous espérons créer du lien en 2021.

Les restrictions sanitaires nous ont contraint à arrêter le service du café, mais **un accueil quotidien et les actions d'entraide ont été assurés grâce à la présence très régulière d'une quinzaine de bénévoles**. Désormais nous vous proposons de venir chercher un café à emporter en déposant vos enfants à l'école, ou en passant devant.

Toutes les initiatives sont bienvenues et surtout gardons le fil

2021 est porteuse d'idées fidèles à la raison d'exister de Lou Veratous : un lieu de rencontre pour tous les âges, espace de découverte et de partage, qui a pour but de créer du lien entre toutes les générations, avec les habitants et les acteurs locaux. Notre nouvelle équipe a présenté à l'AG son programme d'activités, notamment des animations, ateliers et animations pour les familles, ainsi que des événements pour le grand public. Le café des familles reprendra dès que possible. N'hésitez pas à soumettre vos idées, qu'elles réunissent 4 ou 400 personnes, si elles répondent à notre but à tous : créer du lien et de l'animation au sein de notre merveilleux village et de ses hameaux. Les petits ruisseaux font les grandes rivières !

Lou Veratous est ouvert tous les jours du lundi au samedi de 9h à 10h

Un bénévole ou une animatrice sont présents pour vous permettre de découvrir, interroger, proposer et participer aux projets de l'association. Vous pouvez nous joindre :

au Téléphone - 09 73 17 52 30

par mail - louveratous@gmail.com

sur Facebook

Suivre notre actualité en consultant notre blog "Gardons le fil" <https://louveratousblog.wordpress.com>

Lors du prochain bulletin municipal nous vous tiendrons au courant des avancées de nos projets.

MONCRABEAU, hier, aujourd'hui et demain

Même si aucune date ne peut être fixée pour l'instant, l'association a 3 activités en vue :

1/ Entretien et plantations au jardin des plantes : Dès le mois d'Avril, ceux qui le souhaitent pourront rejoindre le jardin et procéder au nettoyage et aux plantations habituelles !



2/ Ouverture du musée : Dès qu'elle sera autorisée, avec évidemment respect des gestes barrières

3/ La journée Culture et Fêtes : Là aussi, il faudra attendre que ce type de rassemblements et de manifestations soient permis. Et lorsque cela arrivera, musiciens et chanteurs seront très très sollicités !! Alors quand ???



MONCRABEAU PIXEL CLUB *Photo – Vidéo*

A l'instar de toute autre association le Club Photo a dû s'accommoder des contraintes dues à la pandémie, La chance pour lui est que ce loisir est avant tout un passe-temps individuel, qui demande une grande indépendance pour exprimer pleinement ses propres émotions. Mais ce n'est qu'au cours des R.D.V. hebdomadaires qu'il est possible d'évoluer en exposant ses difficultés et trouver ensemble les solutions. Si la photo est aujourd'hui acquise par un grand nombre grâce à une multitude de procédés qui enregistrent des images ou des vidéos... Qui aurait dit, il y a cinquante ans, qu'un téléphone serait portable, et en plus qu'il ferait des photos ... ! personne ne vous aurait cru. L'intérêt de toutes ces images et vidéos est aujourd'hui de les assembler pour les rendre plus vivantes. Le montage vidéo, avec des logiciels performants, est l'actualité grandissante au sein du Club. A ce jour deux vidéos ont été réalisées. Pour la troisième, qui est en cours de préparation, la mise en œuvre sera un peu plus complexe : scénario, prises de vues, éclairage, prise de son... C'est donc une véritable « équipe de tournage » qui doit se constituer afin de maîtriser toutes les exigences techniques

Vous voyez, le Club avance avec de sérieux projets.... Si vous êtes débutants ou confirmés, curieux ou initiés au septième art, vous êtes les bienvenus. Dès que la situation sera redevenue normale, nous pourrons reprendre nos rendez-vous du mardi soir. Quelques sorties photo sont également prévues. Pour ceux qui souhaiteraient s'initier à la retouche photo ou au montage vidéo, une formation est prévue pour les débutants sur les logiciels Darktable, Lightroom, Photoshop pour la photo, et Davinci Resolve pour la vidéo.

N'hésitez pas à nous contacter !

Dans un Club l'expérience des uns comme les questions des novices sont bénéfiques pour tous.

B.LAURENSAN

CONTACT MONCRABEAU PIXEL CLUB

Bernard LAURENSAN Tél : 0648732029

Michel LESTRADE Tél : 0644788234



BASKET-CLUB MÉZIN-MONCRABEAU

LE BCMM LA JOUE TACTIQUE FACE AU COVID !



A l'heure où le sport en salle amateur subit de plein fouet les contraintes liées à la crise sanitaire, les clubs tentent de continuer d'exister.



Fin décembre, début janvier, nous avons repris les entraînements chez les catégories jeunes, que nous avons dû malheureusement suspendre à nouveau mi-janvier. Le Père Noël a tout de même eu le temps de remettre ses poches-cadeaux à l'ensemble de nos licenciés, avec parfois un peu de retard. Pendant le confinement, on a même proposé des défis à nos jeunes de l'école de basket.

La présence dans les écoles avec l'Opération Basket Ecole (Durance, Mézin Poudenas et Moncrabeau) est un moyen de continuer à se développer et se faire connaître.

Il faut être créatif et profiter des quelques rayons du soleil pour se réinventer !

Nous proposons des entraînements en extérieur, avec les infrastructures dont on dispose. Toutes les catégories peuvent donc bénéficier de ces temps de pratique (mercredi et samedi) en respectant bien entendu l'horaire du couvre-feu.



Garder le lien et promouvoir la pratique sont primordiaux pour conserver la dynamique du BCMM. Pour soutenir et remercier nos fidèles partenaires, nous avons maintenu la parution du "panier réussi" en septembre 2020 et la prochaine en mai/juin 2021 et également l'édition des calendriers qui sont d'ailleurs à la vente. N'hésitez pas, il en reste ! (06.41.83.36.43.) Chaque semaine nos partenaires sont aussi diffusés sur les réseaux sociaux.

Cette période de confinement a permis malgré tout la mise en place d'un beau projet : la création d'une équipe para-basket adaptée avec les sportifs motivés de l'ESAT de Mézin ou d'ailleurs, qui s'entraînent chaque semaine de manière assidue. Un vrai plaisir !



Le BCMM se tourne déjà sur les prochaines vacances pour proposer un programme d'activités et d'entraînement. Pendant ce temps, nos équipes seniors (filles, garçons et loisirs) sont éloignées des parquets depuis fin octobre ...

Prochainement le lancement d'une boutique !

Pour plus de renseignements : bcmm47@orange.fr / 06.41.83.36.43

Notre réseaux sociaux :

- mail : bcmm47@orange.fr
- site internet : <https://bcmm47.wixsite.com/bcmm47>
- facebook : <https://www.facebook.com/BCMM47/>
- instagram : <https://www.instagram.com/bcmm47/>

CLUB DE LA PÉTANQUE

Le fonctionnement et les activités de l'année 2020 ont été perturbés par la pandémie de COVID 19. Après un confinement qui a duré 2 mois, nous avons eu l'autorisation de rejouer à la mi-mai, en extérieur seulement et en respectant les gestes barrières. Nous avons repris nos rencontres habituelles à savoir le mardi et le jeudi à partir de 14 H ainsi que le dimanche matin à partir de 9H. Néanmoins, les rencontres hebdomadaires du jeudi après-midi avec la pétanque loisir de Francescas sont annulées.



Malgré les confinements des 30 octobre 2020 et 04 mai 2021, nous avons pu continuer à profiter de nos jeux en respectant les gestes barrières – port du masque obligatoire !

Tous ceux qui aiment se retrouver pour partager une partie de pétanque en toute convivialité sont bien-sûr invités à participer et ce gratuitement !

Nous souhaitons la bienvenue à tout le monde !



ACADEMIE DES MENTEURS MONCRABEAU

MONCRABEAU 47600

MONCRABEAU 47

(entre Nérac et Condom)

Festival des MENTEURS

272^e
anniversaire

Dimanche 1^{er} Août 2021

9h30 : MESSE EN L'EGLISE SAINTE MARIE-MADELEINE DE MONCRABEAU

9h à 22h : FOIRE AUX PRODUITS RÉGIONAUX ET VINS DE FRANCE

10h30 : Danses Folkloriques Gasconnes avec
LES CABRIS D'ALBRET
Place de la Halle (Gratuit)

12h30 : **REPAS** au Marché Gourmand
Place du Foirail et du Monument aux Morts

15h : **CONCOURS INTERNATIONAL DE MENTERIES**
PLACE DE LA HALLE Participation aux frais : 5 €

Intermèdes de danses folkloriques avec
Les Cabris d'Albret après chaque passage de candidat

18h30 : **SACRE DU ROI DES MENTEURS 2021**

20h : **REPAS GOURMAND**

EN CAS DE PLUIE : REPAS ET CONCOURS DANS LA SALLE DES SPORTS
INFORMATIONS : 05 53 97 32 25 / 06 48 22 40 79

SOUS RÉSERVE DE LA RÈGLEMENTATION SANITAIRE

Malgré la crise actuelle, et en fonction de la situation sanitaire en vigueur au 1^{er} août prochain, l'Académie des menteurs propose sa fête annuelle, et tient à maintenir et reprendre ses diverses activités dès que les conditions le permettront.

LE PRINTEMPS À LA FERME

LOT-ET-GARONNE

DU
29 MAI
AU
19 JUIN



3 SEMAINES
ET 3 WEEK-ENDS
AVEC LES PAYSANS

- VISITES
- SPECTACLES
- ANIMATIONS
- GRATUITES

WWW.CA47.FR - 05 53 77 83 83



♦ **LA BELLE BIO DE MONCRABEAU**
Nathalie DELOZANNE
La Basse - 47600 MONCRABEAU
06 32 70 01 71
Fruits, légumes et osufs fermiers

• goûter
• concert « le baron à la ferme » le
dimanche 30 mai de 15h à 17h
Ouverture en semaine et les week-ends : tous
les mercredis de 10h à 18h • les week-ends du
05/06 juin et 12/13 juin

♦ **FERME DE LA PALOMBIERE**
Christine THIERS
Peyrouet - 47600 MONCRABEAU
06 08 33 64 44
Élevage bovin viande, poulets, semences, cé-
réales, vignes

• visite du site d'archéologie naturelles
(sur réservation)
Ouverture en semaine : le vendredi 4, samedi 5
et 12 juin de 9h à 13h

♦ **DOMAINE DE BOUSIGUES**
Mathieu et Marie DELANNOY
la petite Coulaumé - 47600 MONCRABEAU
06 95 96 98 83
Fromage de chèvre
Ouverture en semaine :
Tous les mercredis de 9h30 à 12h
Tous les jeudis de 16h à 18h